

## La Replique d'un Enfant de Chœur



N avocat et un enfant, âgé de dix à onze ans, se trouvaient à voyager ensemble, dans le même compartiment d'une voiture publique ; on vint à passer devant un église, et l'enfant, ôtant sa casquette, fit le signe de la croix

L'avocat lui dit : " Sans doute, mon ami, tu es un enfant de chœur ? "

L'enfant répondit : " Oui, Monsieur, je suis un enfant de chœur, et je me prépare à la première Communion."

— Que t'enseigne ton curé ?

— En ce moment, il nous explique les mystères.

— Dis moi un peu quels sont ces mystères ? J'ai oublié tout cela ; ce qui t'arrivera aussi à toi-même dans quelques années d'ici.

— Oh ! Monsieur, j'espère bien n'oublier jamais les mystères de la Sainte Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption.

— Eh bien ! qu'est ce que la Trinité, mon garçon ?

— C'est un seul Dieu en trois personnes.

— Comprends-tu cela, mon petit ami ?

— En fait de mystères, il y a trois choses, Monsieur, trois degrés : *savoir, croire et comprendre*. Je sais et je crois ; mais je ne comprends pas. Ce n'est qu'au Ciel que l'on comprendra.

— Ce sont des contes que tu me dis là ; pour moi, je ne crois que ce que je comprends.

— Eh bien ! puisque vous ne croyez que ce que vous comprenez, dites-moi pourquoi votre doigt remue quand vous le voulez ?

— Il remue parce que ma volonté imprime un mouvement au nerf qui correspond au doigt.

— Mais comment se fait-il que votre volonté agisse sur ce nerf ?

— Cela se fait... Cela se fait...

— Mais comprenez-vous comment cela se fait ?

— Eh ! oui, je le comprends.

— Eh bien ! puisque vous le comprenez, dites-moi pourquoi, en le voulant, vous pouvez remuer votre doigt et non votre oreille ?

L'avocat, à court d'arguments, balbutia, et, voulant terminer une discussion qui commençait à l'ennuyer fort : " Laisse moi tranquille, mon petit ami ; tu es trop jeune pour me donner une leçon."

